



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Henri Alexandre Godet - Au Prieuré Saint-Pierre SA**, Rue des Epancheurs 10, 2012 Auvernier
2. Délai pour contester l'état de collocation:
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But : exploitation d'une cave, achat et vente de vins, liqueurs et spiritueux, en gros et au détail.
Dans le délai de dix jours, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

00840959

